

# République Française - Département du Cantal

## Arrondissement de Saint-Flour

### VILLE D'ALLANCHE



### COMMUNE D' ALLANCHE

Séance du vendredi 15 avril 2022

Membres en exercice :

14

Date de la convocation: 06 avril 2022

Présents : 12

*L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,*

Votants: 12

Présents : Eric VIALA, Claudine HOUSELLE, Patrick MERAL, Jean-Paul DUMAS, Roland VEDRINES, Alain GRIFFE, Audrey BLANQUET, Ludovic

Pour :12

LEVAIS, Thierry MARSILHAC, Jacqueline BARTHAIRE, Claude PESCHAUD, Julien THERON

Contre : 0

Représentés:

Abstention : 0

Excusés:

Secrétaire de séance:

Présents non votants :

Madame Audrey

BLANQUET

Absents: Philippe ROSSEEL, Jennifer DEVÈZE

---

### Objet: Vote du compte administratif - allanche - DE\_2022\_040

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ROSSEEL Philippe

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par ROSSEEL Philippe après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	192 915.29			77 311.55	192 915.29	77 311.55
Opérations exercice	030 839.87	784 422.78	849 078.84	1 049 613.74	1 779 918.71	1 834 036.52
Total sous Préfecture de SAINT FLURE	230 755.16	784 422.78	849 078.84	1 126 925.29	1 972 834.00	1 911 348.07
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/05/2022 015-211500012-20220415-DE_2022_040-DE						

Résultat de clôture	339 332.38			277 846.45	61 485.93	
Restes à réaliser	232 798.00	261 580.00			232 798.00	261 580.00
Total cumulé	572 130.38	261 580.00		277 846.45	294 283.93	261 580.00
Résultat définitif	310 550.38			277 846.45	32 703.93	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

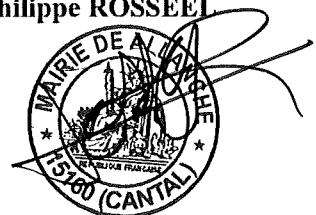
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à ALLANCHE, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,  
Philippe ROSSEEL



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture  
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
le : 02/05/2022  
publié le : 02/05/2022

RF
Sous Préfecture de SAINT FLOUR
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2022
015-211500012-20220415-DE_2022_040-DE